

Intervenants

par ordre de présence

Pr Antoine Lazarus

Professeur de médecine honoraire en santé publique
(Université Paris Nord)
Ancien président de l'Observatoire international des prisons (OIP)

Pr Gaëlle Radica

Professeure de philosophie, Université de Lille

Chantal Gatignol

Conseillère santé au Ministère de la Santé et des Services sociaux

Donatien Le Vaillant

Président de la Mission interministérielle de vigilance
et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes)

Pr Joël Moret-Bailly

Professeur de droit privé et sciences criminelles
(Université J. Monnet, St-Etienne)
Vice-président du comité de déontologie des ministères
chargés des affaires sociales

François Feltz

Premier avocat général honoraire à la Cour de cassation
Président du collège de déontologie du Ministère de la Justice

Chantal Jourdan

Psychologue
Députée de l'Orne (membre de l'intergroupe Nupes)

Jean-Pierre Sueur

Maître de conférences à l'Université
Ancien secrétaire d'état et sénateur du Loiret (Parti Socialiste)

Coréli

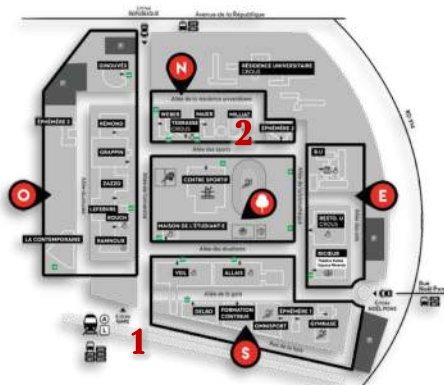
Commission de régulation des litiges de la Ffpp

Fénépsy

Fédération nationale des étudiants en psychologie

1
Gare
Accès principal
à l'Université

2
Bâtiment
Alice Milliat



Tarifs

Public

60 €

Adhérents FFPP

30 €

Étudiants (hors Nanterre)

10 €

Étudiants (Nanterre)

Gratuit

Inscription auprès de la Ffpp
(Lien internet à venir)

Comité d'organisation (CNCDP)

Dolène Clerville
Psychologue de
l'Éducation Nationale

Monique Colasse
Psychologue retraitée
de l'Éducation Nationale

Christine Cuervo-Lombard
Psychologue, Professeur de
psychologie gériatrie clinique

Célia Grasset
Psychologue de la Protection
Judiciaire de la Jeunesse

Monique Jhowry
Psychologue de
l'Enseignement Catholique

Christine Manuel
Psychologue retraitée de la
Protection Judiciaire de la Jeunesse

Karine Miguel
Psychologue de
l'Éducation Nationale

Hélène Riazuelo
Psychologue, Professeur de
psychopathologie clinique

Antony Chaufton
Psychologue, champ des
addictions et petite enfance

Cncdp
COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE
DE DÉONTOLOGIE DES PSYCHOLOGUES

(Sur)veiller et (p)unir

Sanction et protection, jusqu'ou ...?



7^{ème} Journée d'Études

Vendredi 1^{er} décembre 2023
Université Paris Ouest Nanterre
□ Amphi S1 (Bât. Alice Milliat) □

ffpp
Fédération Française
des Psychologues
et de Psychologie

Université
Paris Nanterre

Les demandes adressées à la Cndp font souvent état de pratiques ou d'écrits de psychologues qui auraient porté préjudice à des usagers. Ceux-ci demandent à notre instance, qui traite des normes professionnelles, la reconnaissance d'un « mésusage de la psychologie ». De plus en plus souvent, ils attendent que nos avis, prononcés sur la base du Code, les aident à obtenir sanction, et éventuellement réparation. Les professions réglementées font entendre un même fait, celui d'être confrontées à ces questions ; les réponses qu'elles donnent sont en revanche différentes. Et des contradictions peuvent apparaître à tout moment...

Journal des psychologues, n° 406 [Septembre 2023]

(Sur)veiller et (p)unir

Sanction et protection, jusqu'où ...?

12h30 Accueil du public

13h Ouverture par la FFPP ; ouverture par la CNCDP

Article 30 « La·le psychologue a une responsabilité dans ce qu'elle·il diffuse de la psychologie... »

- Présidence de la journée : Pr Antoine Lazarus -

13h30 Pr Gabrielle Radica

Lien, sanction, réparation (titre provisoire)

Principe 5 Responsabilité et autonomie professionnelle
« Dans le cadre de sa compétence professionnelle et de la nature de ses fonctions... »

14h Chantal Gatignol et Donatien Le Vaillant (Miviludes)

Usages et mésusages de la psychologie, entre normes et dérives

Présentation : Dolène Clerville

Principe 3 Intégrité et probité
« En toutes circonstances, la·le psychologue respecte les principes éthiques... »

14h30 Pr Joël Moret-Bailly

La notion de sanction concernant la pratique des psychologues

Principe 1 Respect des droits fondamentaux de la personne
« La·le psychologue réfère son exercice aux libertés et droits fondamentaux... »

15h François Feltz et Joël Moret-Bailly

Être psychologue à la croisée des déontologies

Présentation : Célia Grasset

Article 1 « La·le psychologue fait état de son titre de psychologue dès lors qu'elle·il exerce du fait de sa profession à titre libéral, en tant qu'agent du secteur... »

15h30 Pause

15h45 Chantal Jourdan et Jean-Pierre Sueur

Dialogue parlementaire

Animé par Christine Manuel

Principe 4 Compétence
« La·le psychologue tient sa compétence : de connaissances théoriques... »

16h15 Hommage à Jean-Pierre Sueur

Préambule « L'usage professionnel du titre de psychologue est défini par l'article 44... »

16h30 Coréli

Un exemple d'instance de conciliation et de médiation

Article 26 « La·le psychologue veille au respect de sa profession. Elle·il soutient ses paris dans leur exercice professionnel, en référence au présent Code dont elle·il... »

16h50 Rencontre avec la Fénépsy

Former les futurs psychologues, entre sanction et protection

Animée par Christine Cuervo-Lombard et Hélène Riazuelo

Article 38 « Il est enseigné aux étudiant·es que les modes d'intervention concernant l'évaluation relative aux personnes et aux groupes requièrent une réflexion... »

17h10 Pr Antoine Lazarus

Synthèse de la 7^{ème} Journée d'Études